

Kaori Priorité Humains - Equilibré

31/12/2024



PRÉSENTATION

La gestion pilotée est un mode de gestion du contrat Kaori Vie, géré par Generali Vie sur les conseils d'Amadeis. Vous trouverez dans ce reporting trimestriel, les principales orientations de gestion prises dans le cadre de la gestion pilotée du contrat du contrat Kaori Vie. Au titre de ce mode de gestion, Amadeis fournit à Generali Vie les éléments constitutifs de ce reporting.

Kaori Priorité Humains - Équilibre est une orientation de gestion (profil) destinée aux adhérents à la recherche d'une augmentation potentielle de l'épargne investie sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans.

Elle présente un risque de perte en capital moyen et n'implique en aucun cas la garantie de l'épargne investie.

Ce profil est investi sur des supports en unité de compte (UC) mettant en œuvre des politiques de gestion visant à respecter des critères d'économie sociale centrée sur la réponse aux besoins essentiels des hommes et des femmes tels que la réduction des inégalités, l'emploi, l'éducation ou encore l'habitat durable.

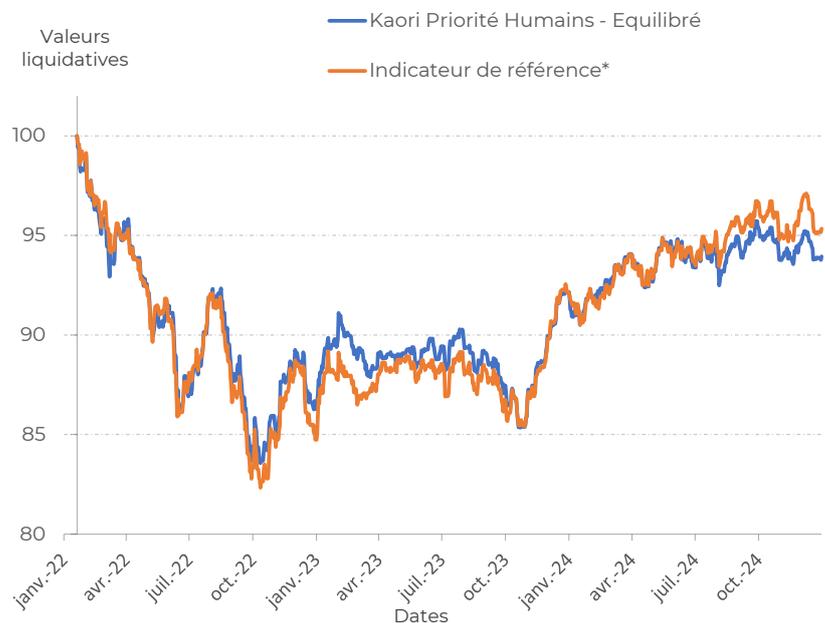
ÉCHELLE DE RISQUE (SRI)



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS LA CREATION (Base 100)



PERFORMANCES GLISSANTES ET CALENDAIRES

	oct	nov	déc	2024	2023	3 ans**	5 ans**	ITD
Kaori Priorité Humains - Equilibré								
Indicateur de référence*	-1,7%	0,9%	-0,7%	2,0%	6,9%	na	na	-6,2%
Indicateur de référence*	-1,6%	1,6%	-1,0%	3,3%	8,7%	na	na	-5,4%

* Indicateur de référence : 30% de l'indice actions MSCI Europe + 70% de l'indice obligataire Barclays Euro Aggregate. La performance de cet indicateur est calculée nette des frais du contrat (0,80%) et de gestion pilotée (0,30%).

** Performance annualisée

ITD : depuis la lancement de l'orientation de gestion le 20/01/2022

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

OBJECTIF DE GESTION

Ce profil est investi à 100% en UC, via des Organismes de Placements Collectifs (OPC) de type monétaire, obligataire, diversifiés et action. L'univers d'investissement est large et diversifié entre les différentes classes d'actifs, les secteurs d'activités et les zones géographiques. La répartition varie en fonction des conditions de marché et des anticipations de Generali Vie avec les conseils d'Amadeis. La part action sera comprise entre 15% minimum et 40% maximum.

Le solde, de 60% minimum à 85% maximum, sera investi sur des OPC de type obligataire non-spéculatifs et/ou monétaire.

COMMENTAIRE

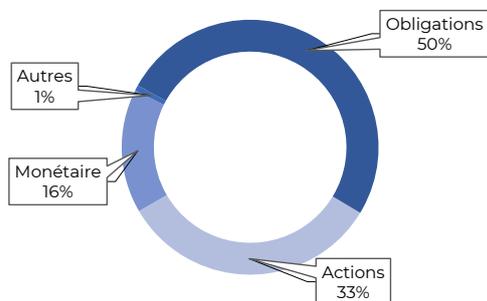
En 2024, les politiques monétaires se sont assouplies avec des baisses de taux de la BCE et de la Fed, tandis que l'inflation persistante et les tensions sur les taux longs ont maintenu une pression sur les conditions de financement et la volatilité des marchés financiers. Les marchés actions ont été portés par les valeurs technologiques, en particulier aux États-Unis, qui ont surperformé leurs homologues européennes. Dans ce contexte, le profil progresse de +2 % depuis le début de l'année. Si le portage obligataire (50% du portefeuille) a contribué à générer des rendements solides, la performance a été pénalisée par l'exposition aux marchés d'actions européens (20% du portefeuille). Sur le plan extra-financier, le portefeuille reste exclusivement investi sur des actifs intégrant des considérations extrafinancières : 100% des fonds du profil sont classifiés Article 8 ou 9 au sens de la réglementation SFDR et 75% disposent d'au moins un label.

Document non contractuel à caractère promotionnel. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif. Merci de vous reporter aux informations importantes en fin de document.

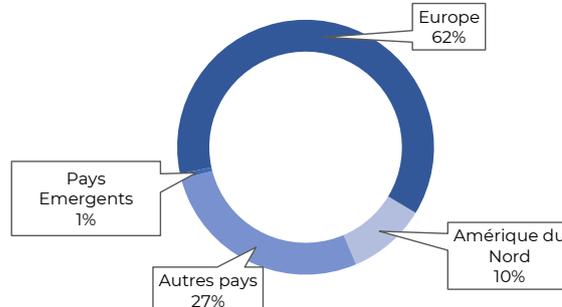


RÉPARTITION DE L'ORIENTATION DE GESTION

Par classe d'actifs



Par zone géographique



COMPOSITION DE L'ORIENTATION DE GESTION

Nom du fonds	Société de gestion	Classe d'actif	Poids
BNP Paribas Aqua	BNP Paribas AM	Actions internationales	2,00%
Choix Solidaire	Ecofi	Diversifié équilibré	20,00%
EDR - Human Capital	Edmond de Rothschild AM	Actions internationales	3,00%
Fidelity Sustainable Global Equity Fund	Fidelity	Actions internationales	2,00%
Fidelity Sustainable Strategic Bond Fd	Fidelity	Obligations flexibles	19,00%
Insertion Emplois Dynamique	Mirova	Actions européennes	5,00%
Pluvalca France Small Caps	Financière Arbevel	Actions européennes	5,00%
JSS Sustainable Equity - Green Planet	J. Safra Sarasin	Actions internationales	3,00%
Sycomore Fund Eco Solutions	Sycomore AM	Actions européennes	5,00%
Sycomore Fund Happy @ Work	Sycomore AM	Actions européennes	5,00%
Sycomore Sélection Crédit	Sycomore AM	Obligations flexibles	12,00%
European Social Bond	Columbia Threadneedle	Obligations	19,00%

Éléments constituant le mandat théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant le mandat-cible de référence pour le gestionnaire. Le mandat du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement en termes de composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : souscription du contrat Kaori Vie récente, changement de mandat, versements, rachats, etc.

RISQUES

L'investissement sur les supports en unité de compte présente un risque de perte en capital. Les montants investis sur les unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse suivant l'évolution des marchés financiers. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et votre profil d'épargnant.

Cette orientation de gestion présente les risques suivants (liste non exhaustive) :

- **Risque en capital** : le capital investi initialement n'est pas garanti.
- **Risque de liquidité** : les OPC investissent sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut influencer sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.
- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille.
- **Risque actions** : les actions présentent des risques spécifiques qui dépendent de la qualité de gestion de la société, de son secteur ou de la conjoncture économique.

AVERTISSEMENTS

Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie.

Les performances du profil évoluent en fonction des décisions de gestion de Generali Vie avec les conseils d'Amadeis. Les performances de l'adhérent peuvent s'en écarter, parfois sensiblement, pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : date de souscription du contrat, versements/rachats, changement d'orientation de gestion, etc.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion du contrat d'assurance vie, nettes de frais au titre de la gestion pilotée et nettes de frais de gestion propres aux supports en unité de compte, mais hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Document non contractuel à caractère promotionnel. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif.